



# ASSOCIATION LOIRE VIVANTE

## Nièvre - Allier - Cher

Meauce  
58470 Saincaize  
Tel : 03 86 21 05 77

Courriel : [lolrevivante.nac@rivernet.org](mailto:lolrevivante.nac@rivernet.org)

Mme la commissaire enquêtrice

Meauce, le 2 avril 2024

OBJET :  
Enquête publique de mise en sécurité des digues  
En rive droite de l'agglomération de Nevers

Madame,

Le dossier d'enquête publique appelle les remarques suivantes.

Voilà maintenant plus de quinze ans que l'agglomération de Nevers travaille à l'élaboration d'une stratégie globale de réduction du risque inondation. Le val de Loire dans la traversée de Nevers, sinueux et en forme d'entonnoir, présente une situation particulière et délicate en cas de crue. Au cours de ces années, celui-ci a été disséqué, étudié, modélisé par les meilleurs spécialistes. Des simulations ont été réalisées jusqu'aux crues millénaires.

Les études de danger ont permis de connaître l'état de faiblesse et de résistance des levées en fonction des crues auxquelles elles auraient à faire face. Les plus anciennes ou les plus vulnérables ont été renforcées en leur cœur pour sécuriser les personnes et les biens situés derrière.

Le renforcement d'une levée est toujours limité, soit par la topologie, soit par la technique, mais il faut le faire en étant lucide sur les risques qu'il engendre.

L'histoire des protections contre les crues de la Loire nous apprend qu'il est vain de surélever toujours plus les levées. Au cours des siècles, les ligériens ont cru se protéger des crues en érigeant des murs de part et d'autre du fleuve pour contenir les flots. Après chaque crue, ils les ont renforcés et remontés toujours un peu plus. Peine perdue, puisqu'à chaque grande crue, des centaines de bèches sont apparues. Quand une brèche apparaît ce sont des millions de m<sup>3</sup> sur une hauteur de plusieurs mètres qui se déversent rapidement dans le val, provoquant des dégâts énormes (bâtiments emportés, victimes humaines, ...). Le phénomène d'apparition d'une brèche est bien connu, soit elle cède d'un seul coup sous la pression de l'eau, soit l'eau passe par-dessus par un processus de surverse, ce qui ravine la crête puis érode de plus en plus jusqu'à la rupture.

Certains seraient tenter de dire, pour mettre une population à l'abri, mettons les moyens et construisons une levée insubmersible. Grossière erreur, cela tient du mythe, une levée s'altère avec le temps, n'est jamais homogène et arrive toujours le phénomène naturel imprévu. La tempête *Xynthia* de 2010 est là pour nous le rappeler. Les digues soit disant insubmersibles ont été submergées et se sont rompues. Ces phénomènes pourraient être plus soudains et plus fréquents avec le changement climatique. Il faut faire le constat qu'une levée ne protège pas contre tout type de crue et augmente le danger sous un faux sentiment de sécurité.

Il faut faire ce que l'on appelle la part de l'eau.

C'est ce que font les études présentées dans ce dossier d'enquête publique afin dévaluer le niveau de sûreté des levées afin d'espérer qu'en dessous l'apparition d'une brèche soit peu probable. Le système des déversoirs est un des plus efficaces pour y parvenir. On sait quand et où on inonde doucement, contrairement à la brèche dévastatrice que le déversoir évite. L'eau contrainte et forcée peut être encore plus puissante et dévastatrice.

Même si la levée de Saint Eloi pourrait tenir théoriquement à niveau de crue T500, il nous apparaît raisonnable de placer le niveau de sûreté à T200. En effet, il ne faudrait pas croire qu'en cas de crue T200, les habitants de la Baratte seraient encore à vivre paisiblement chez eux. A la crue centennale (T100) et même avant, il n'y aura sur le val de Nevers quasiment plus de réseaux en fonctionnement (eau, électricité, gaz, assainissement, téléphone). Le phénomène de remontée de nappe n'a pas été évoqué dans le dossier, mais le niveau d'eau serait au moins à cinquante centimètres partout. Les secours seraient difficilement accessibles et il est fort probable que le quartier serait évacué depuis longtemps. C'est dans ce contexte que le déversoir entrerait en fonctionnement.

L'arasement de la levée de Maison Rouge permet de sécuriser le poste gazier. D'après le dossier l'inondation dans ce secteur serait contenue par le remblai de l'autoroute considéré comme levée de second rang et ne viendrait pas impacter le quartier de la Baratte

Faut il rappeler que lors de crues centennales, la levée de Saint Eloi a connu des brèches. Le quartier de la Baratte/ Courlis était lors de la crue de 1846 (T100) sous 2,20 m à 2,40 m d'eau. Même s'il est à espérer avec le relèvement des protections sur Nevers que le quartier n'ait plus ces hauteurs d'eau en crue centennale, celui-ci ne sera pas au sec. Cela sera d'autant plus vrai pour une crue T200.

Nous nous inscrivons contre le discours prétendant qu'un déversoir inonde les populations du val plus souvent, alors qu'au contraire, il les sécurise et participe à l'entretien de la mémoire du risque. En prévoyant des déversoirs, l'agglo de Nevers fait preuve d'un certain courage quitte à faire face à l'incompréhension de la population.

Il y a eu des réunions de présentation de la mise en sécurité des levées, auxquelles peu de monde a répondu. Nous pensons qu'il faudrait associer les riverains dès le début des projets. Certes il est difficile de mobiliser un panel de personnes, mais cela doit s'inscrire dans une véritable culture de la participation qui n'est pas encore entrée dans le fonctionnement de l'agglomération.

Cette mise en sécurité des levées doit s'accompagner d'une véritable et efficace diminution de la vulnérabilité des habitations et des biens. Faire appel au volontariat des habitants pour des diagnostics ne suffit pas. Il faut travailler une véritable culture du risque chez les Neversois. C'est le pendant de l'acceptation des déversoirs. La gestion du risque inondation passe par de la technique, mais c'est surtout une gestion sociétale afin d'imprégner les esprits des dangers encourus. Ce travail est à maintenir sans cesse au fur et à mesure du renouvellement des générations et des changements d'habitants.

Nous regrettons de ne pas soumettre la réalisation des déversoirs à une évaluation environnementale. Il existe plusieurs espèces protégées sur le périmètre des travaux. Nous demandons la rédaction d'un guide de bonnes pratiques et des formations pour les ouvriers conducteurs d'engins. C'est toujours dans l'absence d'attention souvent par ignorance que se produisent les dégâts sur la faune et la flore.

Si des arbres sont abattus, en compensation nous demandons une replantation équivalente dans le quartier.

Point très important, la sécurisation des levées doit s'accompagner d'une modification du PLU de Nevers et du PPRI pour rendre inconstructibles les zones vulnérables, pour rendre perméables de nombreux parkings ou autres zones imperméabilisées.

Le dossier soumis à enquête livre au public un ensemble d'études techniques et d'échange de courriers administratifs. Un document de présentation explicatif sur l'ensemble de la démarche de la stratégie sur le risque inondation, accessible à tout public aurait permis une meilleure compréhension.

Nous vous prions de recevoir, madame, nos salutations distinguées.



Le président  
Pierre Kaluzny